



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLÉRANS

COMPTE RENDU DU 10 JUIN 2024

PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, M. BARBAT, M. GAUME, M. GEERDENS, Mme NISSATO, Mme TORRES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

Mme BEYNEY, M. BIATO

ABSENT

M. REVERSADE

1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 27 mai 2024 à l'unanimité.

2. Financement des travaux d'investissement

M. le Maire présente différentes options proposées pour l'obtention d'un prêt de 70 000 € (durée du prêt, périodicité de remboursement ...).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à contracter auprès du Crédit Agricole un prêt de 70 000 € sur une durée de 15 ans, au taux de 3,91 %. Le montant des annuités s'élève à 6 256,99 €.

Par ailleurs, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à contracter auprès du Crédit Agricole un crédit relais de 43 500 € sur une durée de 24 mois, au taux de 5,015 %. Le montant de l'échéance trimestrielle correspondant aux intérêts est de 545,38 €. Ce crédit permettra d'attendre le versement des subventions à recevoir suite aux travaux d'isolation de la salle des fêtes.

3. Financement de la section de fonctionnement

M. le Maire présente une convention permettant de mettre en place une ligne de trésorerie aux conditions suivantes :

- montant maximum : 25 000 €, engagé en fonction des besoins
- taux : 5,015 %
- durée : 12 mois
- tirage minimum : 1000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire, à signer cette convention avec le Crédit Agricole aux conditions proposées.

4. Convention avec l'association Sem&Vol

M. le Maire présente une convention avec l'association Sem&Vol concernant l'organisation d'un chantier international de jeunes bénévoles dont l'objet sera l'entretien des berges du ruisseau le Bihan, en bordure du chemin de randonnée au Roc de Contal.

Le chantier se déroulerait du 14 juin au 4 juillet 2024, avec un groupe de 6 à 12 jeunes volontaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer cette convention.

5. Prochaine réunion

Mercredi 26 juin 2024 à 10h

Fin de la réunion : 11h20